



Syndicat Finances Publiques Haute-Corse

BASTIA le 13 septembre 2021

Déclaration liminaire CTL du 13 septembre.

15 ans après la fusion destruction Impôts/Cadastre dans le département, la Direction tente de réparer les dégâts. Mais avec la perte des compétences et les effectifs en moins pas sûr d'y arriver!!! Derrière ce plan se cache la mort annoncée du SPFE de Haute-Corse.

Pour cette rentrée 2021, après des congés bien mérités, la reprise s'opère dans un climat plus qu'incertain, en essayant d'être optimiste. La COVID et ses variants continuent ses ravages sur la planète, et les catastrophes climatiques se succèdent. Nous en resterons à cette énumération succincte pour ne pas plomber davantage l'esprit de cette réunion qui n'en a pas besoin.

Au plan national, à quelques mois des élections Présidentielles, les sujets majeurs sont toujours sur la table. Salaires et pouvoir d'achat, retraites, réforme assurance chômage. A ce titre une mobilisation sociale est déjà décidée pour le 5 octobre.

A la DGFIP et pour notre département les réformes vont bon train et continuent de lamener nos missions et nos Droits collectifs. Malgré l'opposition d'une grande majorité d'élus et de l'ensemble des OS, le NRP va s'appliquer avec des conséquences catastrophiques pour les populations. Il faut dire que notre Directeur ne lésine pas sur la communication. Les MFS voilà l'outil miracle mis en avant pour moderniser et rapprocher nos structures de nos usagers. En réalité ces MFS ne sont que des coquilles vides. À ce jour aucune visio ou rendez-vous entre une MFS et un de nos SIP n'ont été réalisés; et ce n'est pourtant pas le besoin de contacts qui fait défaut.

Et nous voilà maintenant sur le sujet de l'ordre du jour; à savoir une simple information et non pour avis, du plan d'action foncier départemental. Si la situation n'était pas si grave on pourrait en sourire. En effet, et malgré l'opposition sans réserve de la CGT à la fusion Impôts/Cadastre, celle-ci malheureusement a bien eu lieu. Et 15 ans après, malgré le travail acharné des collègues, la situation ne cesse de se dégrader et d'empirer. Mais comment pouvait-il en être autrement. En effet nous avions en 2006 un service de professionnels au Cadastre de 25 agents, avec une documentation (plans anciens) disponible pour les usagers et les professionnels. Une cellule anomalie composée de 3 collègues expérimentés. Tout cela a été sacrifié pour des raisons budgétaires et même pire, idéologiques. La CGT a plaidé à plusieurs reprises et cela à des niveaux supérieurs, notamment ministériels pour faire reconnaître les particularités fiscales et foncières de notre région et y consacrer les moyens nécessaires. Plutôt que de renforcer le Cadastre et les Hypothèques, ces services ont été maltraités avec les résultats que l'on connaît. Et ce n'est pas la création du GIRTEC, coûteux et peu efficient qui pouvait pallier aux manques .

Le transfert vers les SIP de la mission foncière ne pouvait être la solution et malgré l'affectation d'une partie des agents sachants du Cadastre. Aujourd'hui ces compétences se sont évaporées et les missions fragilisées.

Alors, le plan d'action foncier qui nous est présenté ce jour peut-il être enfin la solution pérenne pour permettre à nos missions d'être correctement assurées?? Nous en doutons et pouvons même affirmer le contraire. Si la Direction parle de renforts d'effectifs, en réalité il n'en est rien. Il s'agit de réorganisation interne, de redéploiements et de renforts extérieurs provisoires (certes utiles) comme les brigadiers pour le SPFE ; à condition que ces brigadiers soient sur place et non à distance afin de traiter les actes complexes. De plus les contractuels ne seront pas renouvelés au bout d'un an ou au maximum de 3 ans c'est-à-dire au moment où ils commenceront à être performants et opérationnels. Il faut pratiquement 10 années au SPF pour vraiment maîtriser la complexité des tâches et des actes.

Les réformes engagées comme le CAP (contrôle Allégé en Partenariat) ou l'ANF (Accès des Notaires au Fichier) sont pour le moins prématurés et ne garantissent pas la qualité des missions tout en les préparant à leur transfert hors DGFIP. Concernant le processus «fichier masqué» et d'après des témoignages de brigadiers qui l'ont pratiqué, c'est une source énorme de contentieux. Les collègues passeront plus de temps à corriger les erreurs que faire leur travail de traitement des actes.

L'application GMBI, (Gérer Mes Biens Immobiliers) comme souligné dans le rapport (la CGT n'a cessé d'alerter sur les taux élevés d'anomalies FIDJI) va conduire à une multitude de sollicitations des services. Ce n'est pas en éclatant les tâches que l'on répondra au mieux aux nombreuses sollicitations.

Si nous reconnaissons volontiers qu'enfin la DG tente de prendre en compte la question des missions foncières et plus particulièrement les problématiques régionales, les solutions sont à côté de la plaque. Le risque de voir notamment le fichier du SPF se dégrader davantage est réel ; surtout lorsqu'on connaît la qualité de travail de certains cabinets notariaux qui sont notamment les seuls à continuer à pratiquer les EDD incomplets. Ce plan est la chronique d'une mort annoncée du SPFE de Bastia.

Pour un plan ambitieux permettant enfin d'améliorer la qualité de nos données fiscales et foncières la CGT exige:

- L'arrêt des suppressions d'emplois et l'affectation de titulaires de tous grades formés et motivés sur les missions foncières, topographiques et fiscales.
- Une réflexion doit être menée avec la DDFIP de Corse du Sud, la DG, la Préfecture et la CdC pour créer les structures pérennes de plein exercice et de proximité.

Ce n'est pas en lançant un plan d'action limité dans la durée et dans les moyens, dans des services en grande difficulté, en externalisant les tâches et en précarisant les emplois que l'on réglera durablement et définitivement ces questions essentielles. La CGT alerte une fois de plus sur les conséquences désastreuses que de telles mesures engendreront.